

Maîtriser le :

Calendrier scolaire

SEPTEMBRE	
15	28
22	
29	
1	

OCTOBRE	
5	7
12	18
19	
26	21 au 28

NOVEMBRE	
5	
12	
19	
26	

DÉCEMBRE	
3	
10	
17	
24	
31	

1. Ajustements à l'horaire

Période d'une semaine permettant d'apporter des modifications à l'horaire de cours.

2. Date limite de demande de révision de notes

Date limite de la période permettant la révision d'une note de la session précédente.

3. Date limite de désinscription aux cours

Sans mention au bulletin

Date limite de la période permettant la désinscription (le retrait) de cours sans mention d'échec ni d'abandon au bulletin.

4. Date limite d'abandon de cours

Avec mention au bulletin (AE)

Date limite de la période permettant l'abandon (le retrait) de cours sans mention d'échec au bulletin, mais avec mention d'abandon.

5. Confirmation de fréquentation scolaire

Période d'une semaine consacrée à la confirmation obligatoire de participation aux cours afin de maintenir le statut étudiant.

6. Période d'inscription

Période d'une semaine consacrée à la confirmation de l'inscription aux cours de la prochaine session.

7. L'horaire du X s'applique

L'horaire du jour indiqué doit être suivi, même si la journée réelle est différente. Ce changement permet d'assurer la tenue de tous les jours d'une semaine scolaire.

8. Mise à jour (MAJ)

Aucun cours régulier n'a lieu. Période permettant la préparation des évaluations à venir, ainsi que la mise à jour des apprentissages, des travaux et des lectures.

9. Journée pédagogique (JP)

Aucun cours régulier n'a lieu. Journée consacrée aux activités pédagogiques et au développement du personnel.

10. Activités d'apprentissage autonome (AAA)

Aucun cours régulier n'a lieu. Journée consacrée à des activités d'apprentissage réalisées de façon autonome, comme des lectures, exercices, travaux ou révisions.

11. Autres gels à l'horaire

Examens, épreuves, congés, Journées d'informations scolaires...
Aucun cours régulier n'a lieu. Journées réservées à des activités spécifiques.

12. Cours et atelier de rattrapage (CAR)

Aucun cours régulier n'a lieu, mais il est important de confirmer les possibilités de reprise auprès du personnel enseignant.

13. Cours et évaluations finales

Période d'une semaine consacrée aux remises de travaux, aux présentations, aux évaluations finales, etc.

14. Reprise d'évaluation (RE)

Aucun cours régulier n'a lieu. Journée prévue pour la reprise d'évaluation.

Attention :

Les suspensions de cours peuvent affecter le calendrier scolaire.

La version à jour du calendrier scolaire est disponible sur le :

- Portail Omnivox
- Site Web

Session

Aussi appelé Trimestre

Période de 15 semaines pour l'enseignement collégial. Deux sessions principales découpent l'année scolaire : la session d'automne (d'août à décembre) et la session d'hiver (de janvier à mai). La session d'été est facultative (juin).

1
17
24
31

Semaine scolaire

Un horaire quotidien est associé à chacun des jours de la semaine. Les activités pédagogiques sont associées aux semaines scolaires. Il est possible d'avoir un décalage dans les semaines scolaires vis-à-vis les semaines standards, il est donc important de se fier au calendrier scolaire.